

Procès-verbal d'une Assemblée Générale constitutive

Le 18/09/2015 à Pouydesseaux , les fondateurs de l'association le biome se sont réunis en Assemblée Générale constitutive.

Etaient présentes les personnes suivantes : *[nom et adresse de chaque personne présente]*

Enrique PETIT 463 Chemin des faisans 40120 Pouydesseaux
PENSU Jérôme 459 Chemin des faisans 40120 Pouydesseaux

M. PETIT est nommé président de séance ;
M. PENSU est nommé secrétaire de séance.

Le président rappelle l'ordre de jour :

- Présentation du projet d'association ;
- Lecture, présentation, discussion et adoption des statuts ;
- Désignation des membres du conseil d'administration et du bureau initiaux;
- Autres sujets divers.

Après débat entre les membres], le président de séance met aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Lecture et adoption des statuts
- L'Assemblée Générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts proposés
- *[signaler les modifications éventuelles apportées]*.
- Désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau initiaux.

L'Assemblée désigne Monsieur PETIT Enrique et Monsieur Pensu en qualité de membres du Conseil d'Administration Monsieur PETIT est élu Président et Monsieur PENSU Jérôme Secrétaire général. Tout deux ont été élu par le conseil d'administration.

Détermination du montant des cotisations

L'assemblée fixe la cotisation annuelle à 15 euros.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par le président de séance.

A Pouydesseaux le 18/09/2015

Signatures

Enrique PETIT
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Enrique', written over a horizontal line.